
A

COMME :



Périodique du GRAND SERMENT ROYAL DES ARBALETRIERS DE SAINT-GEORGES DE GREZ-DOICEAU.
Abonnement annuel : 10 Euros / Compte Fortis :BE17 2710 1307 4521
Editeur responsable : B. NOE, rue de Basse-Biez, 87 à 1390 Grez-Doiceau / Bureau de dépôt : Grez-Doiceau.
Site internet : www.arbaletrier.be / E-mail : info@arbaletrier.be

N° 105 OCTOBRE 2014

Editorial

Mot du président :

Les deux mois qui viennent de s'écouler ont été riches en émotions. Il y a tout d'abord eu l'inauguration de notre nouveau local. Grâce à la participation de tous, nous avons pu recevoir dignement nos très nombreux invités. Les félicitations et témoignages de sympathie nous ont largement récompensés des efforts consentis.

Il y a ensuite eu la nouvelle répartition des fonctions au sein du comité. Nous devons remercier le président sortant pour ses années de dévouement envers notre gilde. Nous devons également remercier nos confrères des autres gildes pour leurs témoignages de sympathie. Comme ils nous l'ont dit : « Nouveau local, nouvelle équipe » et j'ajouterais « nouveaux membres », nous avons tous les atouts en main pour nous tourner sereinement vers l'avenir.

Je tiens également à remercier nos nouveaux membres pour leur engagement et la confiance qu'ils nous font. Bienvenue à vous et beaucoup de succès dans votre apprentissage.

Bernard.

LE GRAND SERMENT DES ARBALETRIERS DE SAINT GEORGES DE GREZ- DOICEAU

(Extrait de la revue «
WALLONIA » de 1900
consacrée à la tradition locale)

LES SERMENTS

A partir du XI^e siècle, il se forma dans les communes belges des associations locales, souvent des corporations ouvrières, organisées en congrégations religieuses et militaires. Chacune était placée sous la protection d'un saint qu'elle honorait particulièrement; de là les noms d'archers de Saint Sébastien et d'arbalétriers de Saint Georges qui se rencontraient dans presque toutes les villes. Chaque confrérie entretenait à ses frais une chapelle ou un autel et assistait en corps aux funérailles de ses membres; le règlement punissait avec sévérité toute infraction aux bonnes mœurs; en cas de nécessité ou de maladie, les confrères étaient assistés par la caisse de secours. Les membres des confréries s'exerçaient au maniement des armes et formaient au besoin d'excellentes milices. Les corporations communales les plus caractéristiques qui se formèrent au moyen-âge sont les corporations militaires

connues sous le nom de serments. Les plus anciens Serments bien connus sont ceux d'arbalétriers, dont on constate l'existence dans quelques villes dès le XIII^e siècle. Le Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers de Notre Dame au Sablon date de 1213. Les Serments se convoquaient périodiquement à de grandes fêtes qui étaient de véritables tournois pour la moyenne bourgeoisie. Les Serments étaient gouvernés par des Doyens et des Jurés, élus par les confrères ou désignés par le magistrat et souvent chacun d'eux avait pour chef militaire suprême un Connétable pris parmi les principaux grands bourgeois de la localité. Partout ils étaient sous l'invocation d'un saint, pour les arbalétriers Saint Georges.

SAINT-GEORGES

Saint Georges est le patron de la paroisse de Grez, comme il le fut du Grand Serment, le sceau de la franchise (1298, 1415, 1494) offrait l'image d'un cavalier (Saint Georges) armé de la lance et du bouclier avec une légende dans laquelle on n'a pu distinguer que les indications scab... (scabinus, échevins) et Georgil. Saint Georges fut-il d'abord le patron de la paroisse, celui de la franchise ou celui du Serment ? Question difficile à résoudre...

Le patronage du serment s'explique cependant assez par la légende de Saint Georges qui fut soldat sous Dioclétien, et qu'on représente à cheval, transperçant de sa lance un dragon. Au surplus en Belgique, " partout les arbalétriers reconnaissent saint Georges pour protecteur » Saint Georges a une statue portative en bois dans l'église de Grez, il est représenté à cheval, en habit militaire, perçant de sa lance redoutable un dragon terrassé.

LE SERMENT DE GREZ

Les archives communales de Grez contiennent fort peu de renseignements relatifs au Serment de Saint Georges, il est probable que les grandes bases de son organisation ne différaient guère de celles que nous venons d'indiquer et qui se rencontraient dans la plupart des confréries militaires.

Les réunions ou fêtes étaient fort goûtées du peuple; chaque membre s'y rendait avec sa famille; une foule nombreuse assistait aux joutes et applaudissait les tireurs victorieux. En 1551, le Serment de Grez assista avec plusieurs autres sociétés importantes et notamment avec le Serment de Braine-l'Alleud, à une assemblée tenue à Louvain dans le but de réviser les statuts du « landjuweel » ou tir pour « le joyau du pays en Brabant ». Le

Grand Serment possédait un drapeau, une lance et un tambour de 1792, sur lesquels les membres prêtaient le serment réglementaire. Comme toutes les sociétés similaires, la gilde de Saint Georges perdit, probablement au 19 siècle, son caractère religieux et militaire et ne fut plus qu'une société d'agrément; sous cette forme, elle déchu rapidement et cessa d'exister vers 1828; peut-être fut-elle dissoute, en même temps que d'autres associations locales, par arrêté du roi Guillaume 1er, qui voyait partout des foyers révolutionnaires. Plus tard, quelques notables reconstituèrent la compagnie, sur d'autres bases. On sait notamment que les membres ne s'occupèrent plus de tir.

C'est en 1901 que Monsieur Charles Le Lorrain conseillé par ses amis arbalétriers du Grand Serment de Bruxelles remis à l'honneur le tir. Mais 14 ans plus tard la guerre 14-18 annihila tous ses efforts.

Après la guerre 1914-1918, dans les années 1928-1929, les activités de tir à l'arbalète ont repris.

Dans les journaux " Le Soir " et "La Dernière Heure " du 8 décembre 1934, on retrouve l'article ci- dessous.

TROIS AS DU TIR À L'ARBALÈTE

Le Grand Serment Royal de Saint Georges de Grez-Doiceau, dans le Brabant Wallon, est l'une de nos plus

vénérables gildes d'arbalétriers: elle date de 1312.

Mais la guerre de 1940 mit fin aux activités de tir, et il faudra attendre 1978 pour que ces activités de tir puissent reprendre. La tradition a été respectée, et c'est le premier décembre 1979, que les premiers membres prêtèrent serment sur le vieux tambour de 1792.

Notre premier président sera Monsieur Gustave Wilquet, qui fut détenteur de la coupe du Grand Serment Royal des Arbalétriers de Saint Georges de Grez-Doiceau en 1934. La tradition fut ainsi respectée.

Georges.



Activités de tirs.



Résultats et calendrier.



CHAMPIONNAT 2014 DE BRUXELLES BRABANT

Classement après 7 concours, les 5
meilleurs comptent

6 M

HONNEUR

- J. DEVROYE 497
(99-94-99-100-99-100-99)
- M. LANDRIEU 482
(96-95-98-92-93-97-96)
- A. DEBRUYNE 481
(96-94-97-96-97-95)
- P. DESSART 285
(95-94-96-97-98-99)

CAT.A

- Ph. LANDRIEU 482
(99-92-93-97-98-94-94)
- Ph. GODIN 268
(90-87-91-90-91)
- B. NOE 331
(92-94-95-96-97-98)

CAT.B

- Ph. KAISE 472
(96-94-92-90-89-96-94)
- C. DEVROYE 464
(91-92-94-81-92-95-90)
- G. WILLEKENS 448
(90-90-90-75-89-89)
- J. NOE 93
(93-94-95-96-97-98)
- J-CL WARZEE 89
(89-90-91-92-93-94)

EQUIPES

I

- GREZ I 9 pts
[1(486) 2(471) 1(481) 2(470)
1(478) 1(486) 1(478)]
- SABLON I 14 pts
[2(477) 1(481) 2(480) 3(468)
2(470) 2(474) 2(475)]

- VROLIJKE I 19 pts
[3(450) 3(455) 3(474) 1(474)
3(462) 3(466) 3(459)]
- St. GEORGES I 28 pts
[4(191) 4(96) 4(0) 4(97) 4(95)
4(99) 4(96)]

II

- SABLON II 9 pts
[2(366) 1(368) 1(368) 1(357)
1(360) 2(364) 1(349)]
- GREZ II 16 pts
[1(371) 2(365) 3(182) 3(227)
3(164) 1(375) 3(179)]
- VROLIJKE II 17 pts
[3(243) 3(164) 2(363) 2(351)
2(261) 3(181) 2(247)]
- St. GEORGES II 28 pts
[4(0) 4(0) 4(0) 4(0) 4(0) 4(0)
4(0)]

10 M

HONNEUR

- J. DEVROYE 487
(95-99-98-97-95-98-93)
- M. LANDRIEU 484
(94-94-96-96-97-96-99)
- A. DEBRUYNE 471
(96-97-94-91-93-87)
- Ph. LANDRIEU 467
(96-89-90-93-93-92-93)
- P. DESSART 187
(92-95-96-97-98-99)

CAT.A

- Ph. KAISE 446
(90-85-85-82-90-90-91)
- B. NOE 276
(95-92-89-90-91-92)
- Ph. GODIN 93
(93-94-95-96-97-98)

CAT.B

- G. WILLEKENS 456
(93-94-95-96-97-98)

- C. DEVROYE 443
(87-94-83-88-86-85-86)
- J. NOE 84
(84-95-96-97-98-99)
- J-CL. WARZEE 76
(76-97-98-99-100-101)

EQUIPES

I

- GREZ I 8 pts
[1(476) 1(479) 1(469) 2(463)
1(466) 1(473) 1(466)]
- SABLON I 12 pts
[2(468) 2(470) 2(459) 1(464)
1(466) 2(455) 2(459)]
- VROLIJKE I 20 pts
[3(416) 3(428) 3(440) 3(437)
2(446) 3(361) 3(438)]
- St.-GEORGES I 27 pts
[4(187) 4(98) 4(0) 4(67) 3(65)
4(100) 4(92)]

II

- SABLON II 8 pts
[2(350) 1(361) 1(341) 1(348)
1(352) 1(324) 1(329)]
- GREZ II 13 pts
[1(362) 2(266) 2(168) 2(165)
2(175) 2(270) 2(173)]
- VROLIJKE II 20 pts
[3(72) 3(160) 2(168) 3(79)
3(0)3(0) 3(0)]
- St GEORGES II 25 pts
[4(0) 4(0) 4(0) 4(0) 3(0) 3(0)
3(0)]

10 M D

- Ph. LANDRIEU 481
(96-96-94-97-96-93-96)
- J. DEVROYE 481
(97-99-95-91-94-96-93)

**CHAMPIONNAT 2014
DE
BELGIQUE**

Classement après 7 concours, les 5 meilleurs comptent.

6M

HONNEUR

1. J. DEVROYE 493
(98- 97- 99- 99- 98- 99- 92)

CAT.HOMMES

1 M. LANDRIEU 485
(97- 96- 98- 94- 95- 99- 95)
9 Ph. KAISE 475
(93- 96- 95- 93- 98- - 92)
9. Ph. LANDRIEU 475
(92- 96- 95- 95- 95- 93- 94)
29.B. NOE 261
(88- - 90- 83- - -)

CAT.DAMES

3. C. DEVROYE 471
(87- 95- 96- 92- 93- 89- 95)

CAT.SENIORS

19. J. NOE 177
(- - - 88- 89-)

EQUIPES

1. Help u Zelve Leuven
pts. 1951 bar. 196
2. St. Georges Grez-Doiceau
pts. 1920 bar. 194
3. AGS Notre-Dame au Sablon
pts. 1908 bar. 196
4. St. Sébastien Ciney
pts. 1901 bar. 194
5. Cie. Notre Dame Dinant
pts. 1873 bar. 189
6. Champ de Mars Dampremy
pts. 1852 bar. 192
7. C.R.A.A. Visé
pts. 1835 bar. 190
8. Willem Tell Eksel
pts. 1125 bar. 113

10M

HONNEUR

4. J. DEVROYE 479
(94- 95- 97- 95- 93- 94- 98)

5. M.LANDRIEU 472
(94- 94- 94- 94- 94- 94- 96)

CAT.HOMMES

2. Ph. LANDRIEU 478
(94- 92- 90- 97- 95- 95- 97)
14. Ph. KAISE 441
(88- 88- 87- 88- 89- - 88)
27. B. NOE 235
(89- - 89- 57- - -)

CAT.DAMES

2. C. DEVROYE 448
(87- 89- 87- 89- 88- 95- 84)

CAT.SENIORS

15. J. NOE 170
(- - - -80- 90-)

EQUIPES

1. Help u Zelve Leuven
pts. 1907 bar. 195
2. AGS Notre-Dame au Sablon
pts. 1877 bar. 186
3. St.-Georges Grez-Doiceau
pts. 1874bar. 191
4. Cie Notre-Dame Dinant
pts. 1809 bar.186
5. Champ de Mars Dampremy
pts. 1779 bar. 175
6. C.R.A.A. Visé
pts.1734 bar. 175
7. Willem Tell Eksel
pts. 1124 bar. 111

TIRS ANNIVERSAIRES

Août 2014

Catégorie A : Joël Devroye
Catégorie B : José Noé
Catégorie C : Maximilien Kaise

Septembre 2014

Catégorie A: Philippe Landrieu
Catégorie B : Bernard Noé

Octobre 2014

Catégorie A :Philippe Landrieu
Catégorie B :Guy Willekens
Catégorie C :Christian Prévinaire

**31^{ème} Prix Jacques
et Marcel Lafortune
2014**

6M

Classement général

<u>Tireurs</u>	<u>pts</u>	<u>roses</u>
5. DEVROYE Joël	99	9
9. LANDRIEU Philippe	97	8
19.NOE Bernard	94	6
26.Kaise Philippe	93	5
33.NOE José	90	3
35.WILLEKENS Guy	90	2
39 DEVROYE Célia	89	3

Classement des équipes

1.Sint-Rochus Gent	482	35
2.HUZ Leuven	482	33
3.St-Georges Grez	473	31
4. Sint Barbelen Leuven	453	19

10M

Classement général

<u>Tireurs</u>	<u>pts</u>	<u>roses.</u>
4.DEVROYE Joël	97	7
5.NOE José	96	6
16.KAISE Philippe	93	4
21. LANDRIEU Philippe	92	4
23. WILLEKENS Guido	91	3
33.NOE Bernard	86	0
38. DEVROYE Célia	84	0

Classement des équipes

1.ST-Georges Grez	469	24
2.HUZ Leuven	466	22
3.Sint Rochus Gent	462	23

NOE José 1^{er} séniors
WILLEKENS Guy 5^{ème} séniors
DEVROYE Célia 7^{ème} dames

COMBINE 6M+10M

1.HUZ Leuven :948/1000
2.St-Rochus Gent : 944/1000
3.St-Georges Grez :942/1000
José.

Inauguration du nouveau local

21 septembre 2014

Après les remerciements du Président Marcel Vancaster aux autorités communales, aux membres des différentes associations présentes et à tous nos membres voici quelques passages clés du discours du Vice-président Bernard Noé :

...

Nous souhaitons maintenant replacer ce projet dans son contexte historique

Je dois tout d'abord vous dire, au nom de tous nos membres, combien nous sommes fiers et heureux de pouvoir vous accueillir dans notre nouveau stand de tir.

Nous pouvons dire que l'inauguration de ce jour est l'aboutissement d'un processus de très longue haleine. Afin de pouvoir apprécier pleinement les efforts consentis pour aboutir au résultat que vous pouvez voir aujourd'hui,

...

Il aura donc fallu plus de deux ans et demi d'efforts et de patience pour arriver au résultat que vous pouvez admirer aujourd'hui. S'il y a une chose à retenir de cette expérience, c'est bien la patience et la persévérance dont il faut faire preuve dans ce genre de dossier. En fait, c'est comme pour le tir à l'arbalète, il faut rester maître de soi et tirer au bon moment.

...

Nous devons malgré tout reconnaître que, depuis 1981, nous avons toujours été soutenus par les autorités communales, toutes tendances confondues, qui se sont succédé. Elles nous ont toujours permis de disposer d'un local propre à notre gilde. Nous devons, pour cela, les en remercier. En revanche, nous souhaitons rappeler, que depuis cette date également, nous faisons honneur au nom de la commune qui est connue à travers toute la Belgique ainsi qu'aux Pays-bas.

...

Comme vous pouvez le constater, la configuration du local permettant 5 lignes de tir à 6M et 5 lignes à 10M laisse encore suffisamment de place pour accueillir les tireurs et leurs armes. Nous avons également pu équiper les 5 lignes de tir à 10M de retour de cibles automatiques.

Ces équipements vont nous permettre d'organiser à nouveau des étapes du championnat de Belgique ce que nous ne pouvions plus faire à Hèze. Nous recevrons donc, ici, les tireurs du championnat de Belgique les 5 et 6 septembre 2015.

...

Disposant d'installations de grande qualité, nous souhaitons en faire bénéficier le plus grand nombre. En fonction de l'intérêt constaté, nous jugerons de la direction à donner aux développements éventuels

...

Après le discours de Bernard Noé, Monsieur Pirot 1^{er} échevin prend la parole.

Voici son discours :

Mesdames, Messieurs,
Chères Amies et Amis Arbalétriers,

Un constat chers amis « tireurs », vous aimez les déménagements, vous me connaissez j'aime plaisanter, mais c'est quand même la 4^{ème} réception à laquelle j'assiste, mais, soyez assuré chaque fois avec le même plaisir.

Pour mémoire, votre premier local, Rue Lambermont, dans l'ancienne salle de bal chez THIBOU a été inauguré le 25 août 1979, cette période d'occupation a permis la préparation de votre 2^{ème} très beau local en notre académie, donc nouvelle réjouissance, 2 ans plus tard, c'était le 28 août 1981.

L'académie grandit et souhaite récupérer les locaux. En 2008 le Collège vous installe à Hèze et ensemble nous cherchons une solution définitive, ouf, sauvé, cela a pris un peu de temps mais on y est arrivé.

Un peu d'histoire. Les arbalétriers du Grand Serment Royal de Saint-Georges flirtent entre folklore et épreuves sportives. Et de surcroit par vos traditions, votre histoire, votre confrérie fait aussi partie du paysage culturel de notre commune.
Vos résultats sportifs font que votre association de tireurs est reconnue comme l'une des meilleures de Belgique.

A l'instar de Saint-Georges torturé et blessé qui guérit miraculeusement, votre gilde, en 1978 a ressuscité après une mise à l'index durant près de 150 ans. Au fil du temps de nouveaux membres se sont ajoutés et forment une grande famille soudée par un serment de fidélité trouvant ses racines dans les principes de chevalerie tant défendus par Saint-Georges.

Aujourd'hui nous avons le plaisir d'inaugurer vos nouvelles installations qui vous permettent de continuer cette tradition ancestrale qui remonte officiellement au 14^{ème} siècle mais dont les origines sont encore plus lointaines.

Cette inauguration est l'occasion pour le Collège de féliciter et de remercier les arbalétriers qui ont toujours porté haut les couleurs de notre commune lors des différentes compétitions, faisant toujours preuve de maîtrise et de résultats remarquables.

Bien qu'il soit difficile d'avoir la même dextérité qu'un Guillaume Tell, quand la motivation et l'enthousiasme dont vous faites preuves lors de vos entraînements et en compétitions sont là, tout est possible...

2014 est un grand cru, car outre votre nouveau local, vous accueillez deux nouvelles armes : la carabine et le pistolet... Alors blasphème ou modernité. Nous dirons qu'il s'agit d'une évolution naturelle qui s'accorde à merveille dans ce magnifique endroit...

C'est avant tout pour vous féliciter comme il convient que le Collège a tenu à répondre à votre aimable invitation et à s'associer à votre joie et à votre fierté toute légitime.

Bravo donc pour ce bel exemple que vous offrez à Grez-Doiceau.

Grand Merci à Vous.